

Waremmes, le 17 mai 2024

ODR DE DONCEEL – CLDR LISTING DE PROJETS JEUDI 16 MAI 2024

Participants

Membres présents (14) : BOURGEOIS Pernelle, BRUWIER Marie-Cécile, DAMOISEAUX Vincent, DELVAUX Arnaud, DENIS Mathieu, DUMONT Nicole, HAUSMANNE Steve, HENROTTE Joëlle, LALLEMAND Jean-Christophe, LATINNE Bernard, MANGIALETTO Martine, MAUGUIT Christel, OLIVIER Marguerite, STEIGER Nicole

Membres excusés : BADA Emilie, BUDEKER Franck, JAMAR Evelyne, NAHON Sylvie, ROYEN François, SCHALENBOURG Cécile, VAN RANST Alain, VIATOUR Gauthier

Pour la FRW : DELBAR Caroline et GEROUVILLE Florine, agents de développement

Pour la commune : ROME Bernadette (agent-relais de l'ODR)

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Calendrier
- GT : questions/réponses
- Validation listing de projets
- Projets « coup de cœur » de la CLDR
- Stand ODR au Salon des Associations
- Divers

La présentation utilisée en réunion est disponible sur le site de l'ODR :

<https://www.donceelparticipation.info/crclldr.html>

1. Approbation du dernier compte-rendu

Les agents de développement de la FRW accueillent les participants dès 19h15.

L'ordre du jour est passé en revue. Les membres sont invités à faire part de leurs remarques sur le dernier compte-rendu et de poser leurs éventuelles questions sur la liste des projets non pertinents / non réalisables / en cours / réalisés qui a été complétée avec des explications suite aux nombreuses questions durant les GT.

Aucune remarque n'est formulée.

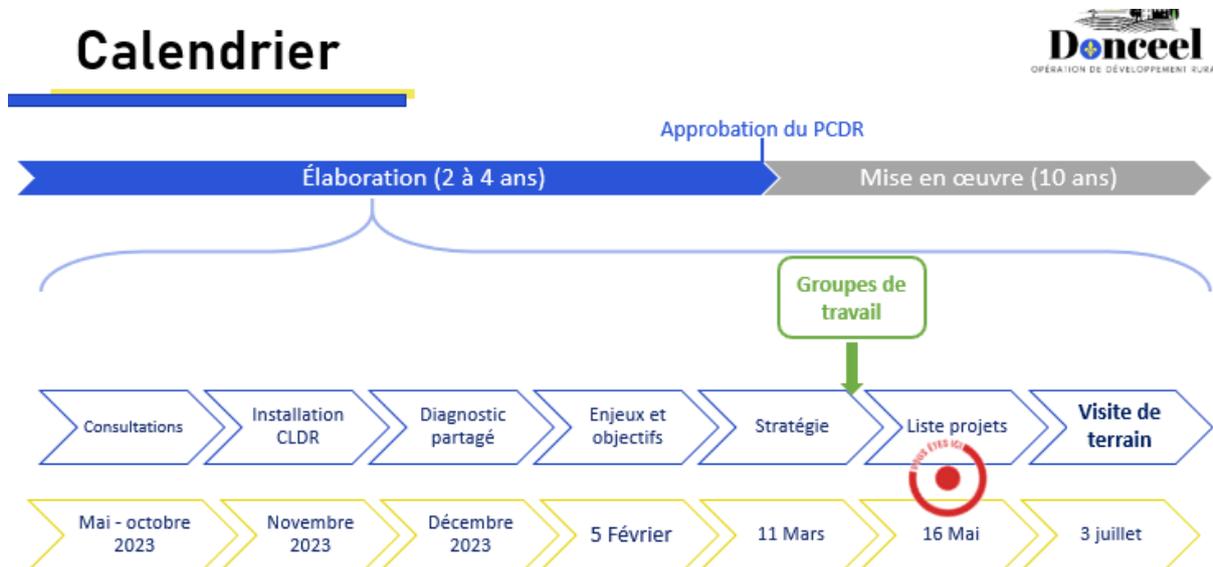
⇒ **Le CR est approuvé par la CLDR.**

La FRW explique qu'il y a eu une réunion inter commissions le 7 mai concernant l'appel végétalisation à l'échelle d'un quartier. **Le CR de cette réunion sera transmis à la CLDR une fois approuvé par la Commune.**

2. Calendrier

Le calendrier montre l'évolution du cheminement lors de l'élaboration. La CLDR de ce jour est consacrée à la liste de projets.

Lors de la prochaine réunion, il était initialement prévu d'aborder l'étape du catalogue de projets. Toutefois, en raison des élections communales et de la période de prudence liée à celle-ci, la FRW a reçu comme mot d'ordre de limiter les réunions à partir du 1^{er} juin et de ne pas faire de réunions ayant un caractère trop décisionnel. C'est pourquoi, les agents de développement ont proposé à la commune d'organiser une visite de terrain lors de la CLDR du 3 juillet. Cela rejoint une demande des membres d'aller sur le terrain et permet de voir des projets réalisés dans le cadre d'ODR d'autres communes. Dans le cas présent, il est proposé de visiter des salles de village/maison rurale à Awans (Maison des Villages) et Berloz (La Berle + Li Vi Qwarem). Ce type de projet ayant par ailleurs été longuement abordé lors des GT du mois de mars.



3. GT thématiques : questions/réponses

Par rapport au compte-rendu envoyé, une question porte sur la communication entre les agriculteurs et la population. Les GT ne proposent qu'une charte de la ruralité qui par ailleurs est actuellement en cours de rédaction/illustration par la CCATM.

Un membre de CCATM réagit : il ne s'agit pas d'une charte spécifique à la cohabitation avec les agriculteurs et les citoyens.

Caroline rappelle les étapes clés d'une ODR et explique qu'il s'agit d'un processus itératif. Les projets du PCDR doivent être une réponse aux besoins et aux enjeux venant des consultations et des différentes étapes de réflexion de la CLDR.

- ⇒ **La CLDR identifie une lacune au niveau des projets. Il manque d'un projet relatif à la cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs.**

4. Validation listing de projets

Aujourd'hui c'est l'étape où on va valider le listing et cela doit correspondre à la stratégie.

Le listing présenté figure en annexe de ce document.

Cela doit correspondre.

Florine propose une méthodologie qui utilise des bonshommes de couleur :



Ok pour moi.

Je ne suis pas franchement enthousiaste mais il est logique que ce projet figure dans la liste.



Ce projet me pose question.

Je ne comprends pas vraiment de quoi il s'agit.

Je ne sais pas me positionner.

Le projet n'est pas assez abouti. Il y a encore du travail à fournir (de la part de l'Auteur).



Ce projet me pose un vrai problème.

Je ne comprends absolument pas le lien de ce projet avec le PCDR.

Ce projet ne correspond pas à la stratégie.

Florine explique qu'il est demandé aux membres de voter pour l'intitulé général du projet. Le contenu du projet peut encore être précisé et clarifié.

S'il y a au moins 75% de vert, la proposition de projet est acceptée et fera bien partie du listing.

S'il y a moins de 75% de vert, la CLDR discute de la proposition de projet.

Florine rappelle que les membres de la CLDR sont là en tant que représentants de la population et non pour leur intérêt personnel.

Nous sommes à un stade où la CLDR valide un listing. Il y aura encore du travail évidemment.

Au terme de la réunion, nous devons savoir sur quels projets travailler.

La priorisation des projets se fera après les élections communales afin que cela se fasse dans un climat serein.

Aujourd'hui, nous demandons également à la CLDR d'être attentive au fait qu'il manque éventuellement un projet dans le listing présenté.

Florine cède ensuite la parole à Suzanne du bureau SEN5.

Pour chaque projet, Suzanne explique l'intitulé et comment les éventuels regroupements ont été faits. Le lien a notamment été fait avec les projets issus des comptes-rendus des GT thématiques.

A ce stade, nous précisons également que l'ordre des projets dans le listing ne tient pas compte d'un quelconque ordre de priorité ou de préférence.

L'étape ultérieure au listing, permettra de préciser les fiches-projets, de les construire, d'apporter du contenu, des actions pour concrétiser le projet.

Florine précise que lorsque le PCDR sera approuvé, il est certain que tous les projets qui en font partie ne seront pas tous réalisés. Tout simplement car la Commune n'a pas les moyens financiers pour les mettre en œuvre sur fonds propres. Mais le fait qu'ils figurent dans le PCDR, permet de garder l'opportunité (selon les appels à projets ou autre) de pouvoir les financer. A contrario, un projet qui ne fait pas partie du PCDR sera plus difficile (mais pas impossible) à mettre en œuvre.

Le résultat des votes des membres présents ainsi que leurs éventuelles réflexions figurent ci-après.

⇒ 14 membres de CLDR présents soit 14 votants

Projet 1

+ idée d'action : listing des arbustes et plantes que les citoyens devraient privilégier s'ils plantent chez eux.

100% vert

Projet 2

Suzanne indique qu'à ce stade, il faudra pouvoir proposer des lieux pour pouvoir concrétiser ces aménagements.



A titre de développement ultérieur, la CLDR pourrait-elle ajouter un point qui serait d'avoir un listing d'essences de plantes et arbustes à planter ?

Cela ne se retrouverait pas plutôt dans le projet 1 ? Oui tout à fait.

100% vert

Projet 3

100% vert

Projet 4



Donc pas seulement l'Yerne ? Toutes les eaux sont concernées ?

Effectivement, toutes les eaux sont concernées.

100% vert

Projet 5

100% vert

Projet 6

Suzanne précise que le SDT entre en vigueur en août 2024 et les centralités s'appliqueront à partir de 2030. Si la commune souhaite définir de nouvelles centralités, elle devra réaliser un SDC. A défaut, les centralités prévues dans le SDT s'appliqueront.



Par qui sera fait le SDC ?

Un bureau d'études.



Nous pourrions donc donner notre avis sur le contenu sur le SDC, dans un second temps ?

Effectivement, la procédure pour le SDC prévoit notamment une phase d'enquête publique.



En quoi la CLDR va porter le projet ?

Les projets issus du PCDR ne sont pas tous réalisés en collaboration avec la CLDR. Nous sommes d'accord que la CLDR ne va pas choisir et décider du contenu du SDC. L'ensemble des citoyens sera impliqué via l'enquête publique qui est obligatoirement réalisée. De même, la CCATM sera consultée de manière privilégiée.

2 cartons orange et 12 verts

Projet 7



Les communautés d'énergie ne sont pas concernées par ce projet ?

Non, il s'agit vraiment d'un projet spécifique au logement. Les Communautés d'Energie sont regroupées au sein d'un autre projet de ce listing.



Par rapport aux nouvelles « formes » d'habiter, le SDC inclura cela ?

Le SDC est un outil d'aménagement du territoire et ne va pas dans le détail de l'explication au public. De plus, il est question dans ce projet des « manières » d'habiter et non des volumes et gabarits des bâtiments.

100% vert

Projet 8

Florine ajoute qu'avec les élections régionales, il est possible que les taux de subsides puissent varier. Pour l'instant, on reste assez large et c'est pour cela que l'on vise tant le logement tremplin qu'intergénérationnel.



S'agira-t'il de nouveaux bâtiments pour ces logements ?

Non pas nécessairement, cela peut tout autant être de la rénovation.

100% vert

Projet 9

100% vert

Projet 10

100% vert

Projet 11

2 oranges et 12 verts

Projet 12



Lors de la réunion du 7 mai, il a été question de la place près de l'église.

C'est un lieu de passage, il y a l'accès pour la maison, la crèche, les corbillards doivent également pouvoir passer, ...

Ce point fait beaucoup réagir. Mais Suzanne explique qu'un réaménagement ne suppose pas de supprimer les fonctions actuelles mais de mieux les faire cohabiter.

Florine explique que ce type de projet pour être travaillé par la FRW avec la CLDR.

1 vert - 12 oranges - 1 rouge

Projet 13

100% vert

Projet 14



GAJ c'est quoi ?

La dalle près du presbytère où se trouvent aussi des petits modules de jeux pour enfants.

On précise que le site appartient en partie à la Fabrique d'église de Jeneffe.

Néanmoins, Florine rappelle que l'ODR permet aussi d'acquérir des biens donc le fait que cet endroit n'appartienne pas à la commune pour l'instant ne doit pas bloquer la CLDR, à ce stade.

100% vert

Projet 15

La plaine de jeux de Limont appartient à la Fabrique d'église de Limont.

Le triangle au bout de l'allée de l'église de Jeneffe est un espace également important pour le corbillard.



Un membre pensait que l'espace RGH était compris dans le projet 11.

Oui cela peut mais ce n'est pas obligatoire. Autant se laisser le plus d'opportunités de réaliser les projets pour la suite.

100% vert

Projet 16

La Fédération Wallonie Bruxelles octroie aussi des subsides que la commune pourrait aller chercher. Les subsides ODR et FWB peuvent se combiner.

Ce projet ne représente pas la salle communale.



Un membre relève un inconfort par rapport à ce projet car le nouveau CSL garde normalement ce volet culturel.

Certains membres ressentent que le volet sportif passera toujours avant la culture au niveau du CSL. On parle par ailleurs du fait de pouvoir proposer un espace numérique, une bibliothèque, Ce qui a priori n'est pas envisageable au sein du hall omnisports. La visite du 3 juillet à Berloz et Awans permettra notamment de mieux comprendre les différences entre ces salles et les fonctions qu'elles proposent.

1 orange - 13 verts

Projet 17

Ce type de projet fera l'objet de réflexions bien plus poussées (lieu, quoi, comment, ...) cela sera dans un second temps.

1 orange - 13 verts

Projet 18

Un tiers-lieu rural est différent d'une maison rurale (lié à la FWB).

Un tiers-lieu rural n'est pas uniquement lié à la culture.

On pense viser une salle ayant une vocation plutôt patrimoniale, il était par exemple question de la chapelle des Templiers.

2 oranges - 12 verts

Projet 19

Il s'agit bien d'un lieu extérieur ?

Oui

On ne parle pas d'un lieu sportif pour les jeunes car le DR ne subsidie pas. On parle de convivialité et non de sportif.

Pour le sportif, c'est Infraspports.

On pourrait envisager un espace de création (graffiti) ?

Oui, absolument.

100% vert

Projet 20

100% vert

Projet 21

100% vert

Projet 22

100% vert

Projet 23

Cela concerne les plans PIMACI ?

Cela pourrait arriver en complément.

1 orange - 13 verts

Projet 24

1 orange - 13 verts

Projet 25

Certains membres sont peu convaincus par le volet covoiturage, ils citent notamment l'exemple de Covoit'Stop qui est un échec.

Suzanne ajoute que Covoit'Stop n'a fonctionné sur aucune commune.

3 oranges - 11 verts

Projet 26

100% vert

Projet 27

Ce projet regroupe Communauté d'énergie, biométhanisation et isolants bio-sourcés.

Les projets 100% énergie ne sont pas subsidiés en DR. La biométhanisation et les isolants ne sont pas subsidiés en DR à ce stade. Mais, à nouveau, s'il s'agit d'un élément important pour la CLDR, la

réflexion peut avoir lieu pour construire une ébauche de projet et la commune pourrait profiter d'un appel à projets spécifiques pour le financer, hors du DR.

En restant général, on se laisse à nouveau l'opportunité de le faire.



Cela peut être complémentaire à des subsides UREBA ?

Oui, l'ODR peut intervenir si certains postes ne sont pas pris par UREBA.

La Commune a obtenu des subsides UREBA pour une partie du CSL et aussi pour le foot de Haneffe.

La pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment ou l'installation d'une chaudière biomasse dans un bâtiment public sont subsidiables en DR.

100% vert

Projet 28

100% vert



Qui va gérer ces activités intergénérationnelles ?

Le GAL ami des aînés est un partenaire.

La Commune.

La CLDR.

Le CPAS/ la papotière.

Il y a toujours un agent communal lié à l'ODR, un agent-relais au niveau de l'administration communale.

La FRW est également toujours présente, même en mise en œuvre. Nous animons les réunions, coordonnons les activités et événements.

100% vert

Projet 29

100% vert

Projet 30

100% vert

Projet 31

13 verts - 1 rouge

La mise en œuvre pose à nouveau question principalement au niveau des bénévoles.

Projet 32

7 verts - 6 oranges - 1 rouge

Projet 33

9 oranges - 3 rouges - 2 verts



Cela pose vraiment question, notamment au niveau des bénéficiaires de ce service. A Faimies, les citoyens s'adressent au CPAS et ils peuvent bénéficier de ce service suite à une enquête. Ce n'est donc pas ouvert à tous les citoyens de la commune, sans condition.

Il faudrait plutôt privilégier l'échange de services entre citoyens et non via la commune.

Projet 34

2 oranges - 12 verts

Rendre accessible sans notion de « marginalité ».

Projet 35

Pratiques agricoles, saisonnalité, ...

100% vert

Projet 36

Si ce projet abouti, la Commune serait par exemple le facilitateur.

Florine explique qu'à ce stade, il n'y a pas d'autres projets « agriculture » dans le PCDR et cela ne passera absolument pas pour une commune en Hesbaye.

Dans d'autres communes, il y a par exemple des commissions agri-rurales composées d'agriculteurs et de citoyens.



Peut-on jumeler avec un projet pédagogique ?

Ce serait dans le 35. Mais le 35 devrait potentiellement être scindé.

On a un gros point agriculture et il serait nécessaire de travailler plus concrètement sur les projets agriculture qui pourraient figurer dans le PCDR

On inviterait pour cela les agriculteurs.

Florine propose de reprendre les fiches spécifiques agricultures des autres communes pour inspirer la CLDR.

3 rouges - 11 oranges

Projet 37

La formulation du projet doit être modifiée.



Attention à ne pas créer de la concurrence avec les commerces ou les structures sur l'entité (Hesbicoop / Circuits paysans).

2 oranges - 12 verts

Projet 38

5 oranges - 9 verts



Pour certains, ce qui pose problème c'est le lieu (construction / rénovation).

On pourrait tout à fait acheter un bâtiment en vue de faire un atelier rural. Le DR subsidie l'achat.

Projet 39

13 verts - 1 orange



Un membre propose de faire le lien entre les repas à domicile et les produits locaux.

Projet 40



Qu'est-ce qu'un CCCA ?

Un CCCA est une commission liée à la commune composée d'ainés. Elle est le relais des ainés de la commune et porte leur voix et leurs besoins.

100% vert

Projet 41



Quelle est la tranche d'âge visée par un CCE ?

Enfants de 5-6^{ème} primaire habitant la commune ou fréquentant les écoles de la commune.

100% vert

Projet 42

100% vert

Projets du lot 0



Qu'est-ce que c'est des projets lot 0 ?

Ce sont les projets déjà en cours à l'heure actuelle et qui se rattachent à la stratégie du PCDR. Lors de l'élaboration d'un PCDR, il faut expliquer qu'il y a une dynamique en place. Le Salon des Associations découle réellement de l'ODR et a été lancé au printemps 2024.



On ne sait pas avoir des subsides complémentaires pour ces projets ?

Non

Manques dans le listing ?

⇒ De manière générale, la ruralité ne transparait pas alors que c'est une volonté de maintenir cette ruralité

Suzanne explique que la ruralité est présente dans un peu tous les projets.

⇒ Projets en lien avec **l'agriculture**

⇒ **Soutien à l'agriculture familiale** : comment le mettre en œuvre ? point 35/36

A priori pas de réunion avec les agriculteurs avant le mois de décembre 2024 ou début 2025 en raison de la période de prudence imposée à la FRW entre le 1^{er} juin et l'installation des Conseils communaux (1^{er} mardi de décembre).

⇒ Il y a **peu de projets en lien avec l'urbanisation**

⇒ La **désacralisation des églises** faisait partie des discussions mais cela ne figure pas dans les projets.

Clairement il n'y a pas un projet en tant que tel « Désacralisation de telle église » mais cela figure alors au sein du projet de tiers-lieu.

Caroline explique que dans le PCDR, on croise objectifs et projets pour vérifier que tout coïncide, que chaque projet réponde au moins à un objectif et que chaque objectif comporte au minimum un projet. Si un objectif ne comporte aucun projet pour y répondre, il y a alors un problème et un manque au sein du document.

5. Projets coup de cœur de la CLDR

Au moyen d'une feuille individuelle, les membres de la CLDR sont invités à identifier leurs projets coup de cœur (maximum 5) ainsi que les projets dans lesquels ils souhaiteraient s'impliquer.

Ce premier vote de la CLDR vis-à-vis des projets permettra d'identifier les projets qui semblent plus importants et de savoir si l'Auteur dispose de suffisamment de matière pour étoffer le projet. Dans le cas contraire, il pourrait être opportun de lancer un groupe de travail spécifique au projet en question. La compilation des votes se trouve en annexe du CR.

6. Stand ODR au Salon des Associations

Samedi 25 mai 2024 de 10h à 14h, au hall omnisports.

- ➔ 10h-11h : Pernelle Bourgeois
- ➔ 11h-12h : Bernard Latinne
- ➔ 12h-13h : Joelle Henrotte + Jean-Christophe Lallemand
- ➔ 13h-14h : Nicole Dumont + Vincent Damoiseaux

7. Divers

Pour clôturer la réunion, Caroline informe l'assemblée de :

- La **date de la prochaine réunion** : CLDR « de terrain » le **jeudi 3 juillet 2024. Le départ aura lieu en car depuis l'administration communale à 18h00.**
- **L'objet de la prochaine réunion** : la validation du listing de projets et la préparation du stand



Sommes-nous toujours représentatifs ? On voit qu'il y a moins de membres présents lors de cette réunion.

Pour l'instant, seul un membre a démissionné. Il est vrai que peu de membres étaient présents lors de cette réunion mais nombre d'entre eux se sont excusés.

La réunion se clôture à 22h15.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Caroline DELBAR et Florine GEROUVILLE

ANNEXE

N°	Intitulé	Total votes coup de cœur	Total implication
1	Sensibilisation des citoyens à la préservation et au renforcement de la biodiversité	5	1
2	Renforcement, préservation et aménagement d'espaces favorables à la biodiversité	7	5
3	Création de zones protégées	1	1
4	Établissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la qualité des eaux	3	1
5	Maintien et développement des infrastructures et initiatives contre les coulées de boues et inondations	5	2
6	Élaboration d'un Schéma de Développement Communal (SDC)	8	3
7	Information, sensibilisation, communication auprès des citoyens sur les différents types d'habitat et sur l'efficacité énergétique	2	1
8	Création de logement(s) tremplin(s)/intergénérationnel(s)	3	2
9	Création d'une maison de repos et/ou d'une résidence-services	4	4
10	Valorisation du (petit) patrimoine bâti, naturel, paysager et immatériel	4	4
11	Réaménagement de la place communale de Haneffe	5	5
12	Réaménagement de la place communale de Limont	0	1
13	Réaménagement de la place magnée de Donceel	2	2
14	Réaménagement de l'espace public du GAI de Jeneffe	2	1
15	Aménagement de petits espaces conviviaux et végétalisés dans tous les villages/quartiers	2	2
16	Création d'une maison rurale	4	3
17	Création d'une maison de village	4	4
18	Aménagement d'un tiers-lieu rural	1	2
19	Aménagement d'un lieu de convivialité pour les jeunes	4	1
20	Valorisation du folklore local par l'organisation des moments conviviaux	2	3
21	Réalisation d'une étude de mobilité OU réalisation d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)	1	3
22	Mise en œuvre des recommandations de l'étude de mobilité OU du Plan Communal de Mobilité (PCM)	3	4
23	Aménagement pour la sécurité dans et entre les villages	2	4
24	Création d'un réseau de voies lentes	1	3
25	Soutien au partage de véhicules	0	1
26	Sensibilisation aux déplacements sécuritaires	0	1
27	Soutien à la mise en œuvre du (futur) PAEDC et du programme POLLEC	0	0
28	Soutien aux activités intergénérationnelles	3	3
29	Soutien aux synergies entre les associations et promotion de l'engagement citoyen	0	1
30	Organisation d'échanges de services et de trocs entre les citoyens	0	0
31	Mise sur pied d'un Repair'Café	2	2
32	Organisation d'un week-end « maisons ouvertes »	0	1
33	Création d'un service de petits travaux de jardinage et d'entretien	1	0
34	Amélioration de la visibilité des actions du CPAS	0	0
35	Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles	3	0
36	Organisation de réseautage entre agriculteurs	0	0
37	Structuration et soutien de l'offre de produits ambulants	0	0
38	Création d'un atelier rural	2	0
39	Développement et soutien des aides (à domicile) pour les personnes âgées	0	0
40	Mise sur pied d'une Commission Communale Consultative des Aînés (CCCA)	4	3
41	Mise sur pied d'un Conseil communal des enfants (CCE)	1	1
42	Développement du volet « communication » de la commune	4	1